

Vivre **vert** à Saint-Marc

102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0 environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Procès-verbal

Rencontre du 21 mars 2016 à 19h

Étaient présents : Messieurs Marc Bouisset, Éric Houle et Daniel Bouchard et Mesdames Lise Beauchemin, Lucie Sauvé, Ève-Marie Grenon, Myriam Rioux et Marie-Eve Ferland.

1. Mot de bienvenue

Les membres se souhaitent collectivement la bienvenue.

2. Accueil du nouveau membre du CCE

Tous les membres se présentent et souhaitent la bienvenue à M. Éric Houle.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur une proposition de Lise Beauchemin et de Ève-Marie Grenon.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 22 février 2016

Le procès-verbal de la rencontre 22 février 2016 est adopté sur une proposition de Myriam Rioux et de Lucie Sauvé.

5. Retour sur le lancement du guide écoresponsable

Les membres présents ont été très satisfaits du déroulement de la soirée de lancement.

Les demandes citoyennes sont passées en revue par le comité.

5.1. Il a été demandé de produire une résolution municipale à l'effet d'adopter officiellement le guide d'organisation d'événement écoresponsable

Myriam Rioux, présidente ; Lise Beauchemin, vice-présidente ; Marc Bouisset, membre ; Lucie Sauvé, membre ; Ève-Marie Grenon, membre représentante du conseil municipal ; Daniel Bouchard, membre représentant du conseil municipal ; Marie-Eve Ferland, agente d'inspection et d'information en environnement ; Jean Murray, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Il est proposé par Myriam Rioux et Lucie Sauvé et adopté à l'unanimité de recommander au conseil municipal d'adopter une résolution visant à officialiser l'utilisation et la promotion du guide d'organisation d'événements écoresponsables pour les événements dans lesquels la municipalité est impliquée.

5.2. Affichage de publicisation sur l'écoresponsabilité pour la tenue d'événements

Cette demande est considérée comme étant une bonne idée et une affiche sera installée à l'entrée de la municipalité.

5.3. Accès à un deuxième projecteur

Cette demande sera étudiée et évaluée à l'interne par la municipalité.

5.4. Test officiel d'un événement écoresponsable

L'idée proposée de faire le test de l'organisation d'un événement écoresponsable lors de la fête de l'eau est appuyée par le CCE.

5.5. Vaisselle compostable à éviter

Un citoyen a suggéré d'éviter l'utilisation de vaisselle compostable tant qu'un dispositif pour le compost ne sera pas disponible à la municipalité.

5.6. Projection de commanditaires sur le mur au lieu d'affiches

Cette idée est jugée raisonnable et sera promue lors de la tenue d'événement. Elle a déjà été appliquée lors du dernier marché de Noël.

5.7. Faire une affiche de la mission écoresponsable de la municipalité

Cette suggestion est elle aussi considérée positivement et une affiche sera produite.

5.8. Diffusion de l'information aux commerces

Il a été jugé que c'était une bonne idée de transmettre le guide d'organisation d'événement écoresponsable aux commerçants de la municipalité afin qu'ils en prennent connaissance.

6. Nichoirs

Le comité est informé que les deux nichoirs de la municipalité sont installés sur le rang des Soixante et le chemin de la Savane. La suite de ce projet sera entreprise par Daniel en réalisant un projet destiné aux enfants qui vont pouvoir faire leurs propres nichoirs et les ramener à la maison dans le cadre de la journée de la fête de l'eau en juin prochain.

7. Appui du groupe ProConseil pour un projet dans le ruisseau Beloeil

Les membres du CCE ont examiné la demande d'appui du projet concernant le Ruisseau Beloeil du groupe ProConseil. Après examen et réflexion, le CCE recommande au conseil d'adopter la résolution de demande d'appui à la continuité du projet de gestion de l'eau par bassin versant du Ruisseau Beloeil. La contribution de la municipalité au développement du projet semble raisonnable (diffusion d'information, collaboration et mise à la disposition de ressources humaines).

Il est proposé par Myriam Rioux et appuyé par Lucie Sauvé et adopté à l'unanimité de recommander au conseil municipal d'adopter la résolution d'appui tel que proposé par le Groupe ProConseil.

8. Étude du projet d'archéologie de la MRC de la Vallée du Richelieu

Le CCE a examiné le document soumis au conseil des maires portant sur un projet d'archéologie soumis par la MRC. Il est convenu par les membres que c'est un document intéressant qui relate plusieurs faits historiques d'intérêt et que l'auteur semble compétent dans son domaine. Toutefois, pour appuyer financièrement un tel projet, il faudrait avoir un scénario et des livrables attendus beaucoup plus détaillés que ce qui est décrit actuellement dans le document présenté. Des renseignements complémentaires sur ce que comprend le projet, les livrables et ce qui serait apporté clairement aux municipalités participantes devraient être présentés. Il est de l'opinion des membres que si nous voulons faire une étude archéologique sur le territoire (en passant par la MRC), il faudrait faire un appel d'offres officiel et permettre la compétition entre archéologues afin de comparer les possibilités. Il serait aussi pertinent de connaître la position des autres municipalités à ce sujet.

9. Mouvement de bannissement des sacs de plastique des municipalités de la CMM, étude par le CCE, suivi.

Le CCE discute à l'effet de réfléchir au positionnement de Saint-Marc-sur-Richelieu sur le bannissement des sacs de plastique sur son territoire afin de savoir si la municipalité veut suivre la vague créée par la CMM pour un bannissement complet d'ici 2018. L'exemple de Sainte-Julie est examiné et il est convenu qu'il faut formuler adéquatement notre résolution si la municipalité veut aller de l'avant. En discutant de l'utilisation du sac de plastique, la question de l'utilité des Publisacs est mise de l'avant. Est-ce encore nécessaire de faire la livraison des sacs de Publisacs à chaque porte en 2016? Les nouvelles applications électroniques disponibles rendent de plus en plus désuètes l'utilisation du média papier. Le comité réfléchit à savoir s'il serait pertinent d'interdire la distribution de Publisac sur le territoire de Saint-Marc en préservant toutefois la distribution de l'Oeil régional. Une

Myriam Rioux, présidente ; Lise Beauchemin, vice-présidente ; Marc Bouisset, membre ; Lucie Sauvé, membre ; Ève-Marie Grenon, membre représentante du conseil municipal ; Daniel Bouchard, membre représentant du conseil municipal ; Marie-Eve Ferland, agente d'inspection et d'information en environnement ; Jean Murray, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

préoccupation notable est aussi à l'effet de ne pas délibérément nuire au dépanneur et à son fonctionnement. Il faudrait pouvoir leur présenter des alternatives comme des sacs biodégradable ou en papier.

Le sujet sera étudié plus en profondeur par le CCE en effectuant une revue de presse et l'examen de résolutions de d'autres municipalités. Une réflexion plus poussée sera entamée à l'effet de bien évaluer et formuler un éventuel bannissement des sacs de plastique du territoire de Saint-Marc.

10. Projet de récupération des sacs de plastique agricoles par la MRC

Marie-Eve Ferland informe les membres du comité d'un projet de récupération des plastiques agricoles qui serait entrepris par la MRC de la Vallée du Richelieu suite à une initiative de Saint-Antoine et de Saint-Charles. Un récupérateur de Victoriaville (Gaudreau) récupère cette matière pour en faire des dalles. L'agriculteur serait directement appelé à contribuer et serait taxé en conséquence. Des sacs pour mettre le plastique agricole se vend autour de 1.50\$ l'unité. Ce projet est à suivre dans les mois à venir.

11. Varia

11.1.1. Élimination du journal municipal papier pour le publier électroniquement exclusivement

Le CCE se positionne quant à l'effet qu'il est encore trop tôt pour éliminer le journal municipal papier. Il faudrait toutefois insérer un feuillet dans le journal pour inciter les citoyens à devenir « Citoyen branché ».

11.1.2. Information des citoyens sur le rôle du CCE et des tâches des employés municipaux

Lucie Sauvé mentionne que des citoyens se questionnent sur le rôle et les tâches des employés municipaux notamment en ce qui concerne l'agente en environnement. Il est proposé de faire paraître dans le journal municipal une petite chronique pour bien définir et valoriser le rôle de chaque employé municipal à la mairie. Les membres du comité tiennent à souligner que la création de ce poste est une initiative très porteuse au sein de notre municipalité. Ils soulignent également l'importance et la qualité du support de l'agente en environnement au sein du CCE.

11.1.3. Test des sacs de papier

Daniel Bouchard informe les membres qu'il a vérifié la solidité de différents types de sacs de papier pour les résidus verts en les soumettant aux intempéries. Tous ont bien résisté.

12. Clôture de la rencontre

La rencontre est levée à 21h05.